

Compte rendu du « 17e Colloquium Nerlandicum »
23 – 28 août 2009
Université d'Utrecht

Armand Heroguel

L'association internationale des études néerlandaises (*Internationale Vereniging voor Neerlandistiek*) a été fondée en 1970 par plusieurs professeurs dont Walter THYS alors en poste à Lille3. Elle est ouverte aux néerlandistes universitaires du monde entier et organise tous les trois ans un colloque international d'une semaine qui se tient alternativement en Flandre belge et aux Pays-Bas à la fin du mois d'août. Il s'agit d'un événement majeur pour les spécialistes du néerlandais qui leur permet de rencontrer un nombre important de collègues du monde entier.

Tous les domaines y sont abordés: linguistique, didactique, littérature et civilisation. Après avoir soumis une proposition en 2008, le comité scientifique m'a répondu que mon travail de recherche n'était pas encore assez avancé pour pouvoir faire une présentation et m'a proposé de faire plutôt un poster que j'ai montré le jeudi 25 août 2009 entre 12.30 et 14.00 heures.

La question que j'ai traitée portait sur la possibilité d'implémenter la théorie des E.R.N. (les expressions des référents nationaux) dans l'enseignement du néerlandais langue étrangère (par opposition au néerlandais langue seconde). La recherche a consisté en une étude de la version néerlandaise du Cadre Européen de Référence des Langues ainsi qu'un examen des méthodes d'apprentissage du néerlandais langue étrangère les plus courantes. Il en ressort que cet aspect est pris en compte ni par le CECR (qui considère qu'une langue correspond à une seule civilisation) ni par les méthodes de langue étrangère. Seules les méthodes de langue seconde, c'est-à-dire celles destinées à un public apprenant la langue pour s'intégrer dans un pays, prennent en compte les E.R.N. du pays concerné. J'en ai conclu qu'un dictionnaire d'apprentissage des E.R.N pourrait constituer une réponse à cette problématique.

A la suite du colloque, on m'a proposé de rédiger un article. L'article n'a pas été publié au motif que la conclusion était disproportionnée, voir même décevante, par rapport à la problématique.

J'ai représenté la même problématique lors du colloque ACEDLE (10-12 décembre 2009) à Lille 3 qui a été acceptée. L'article a également été accepté et publié dans les actes de ce dernier colloque.